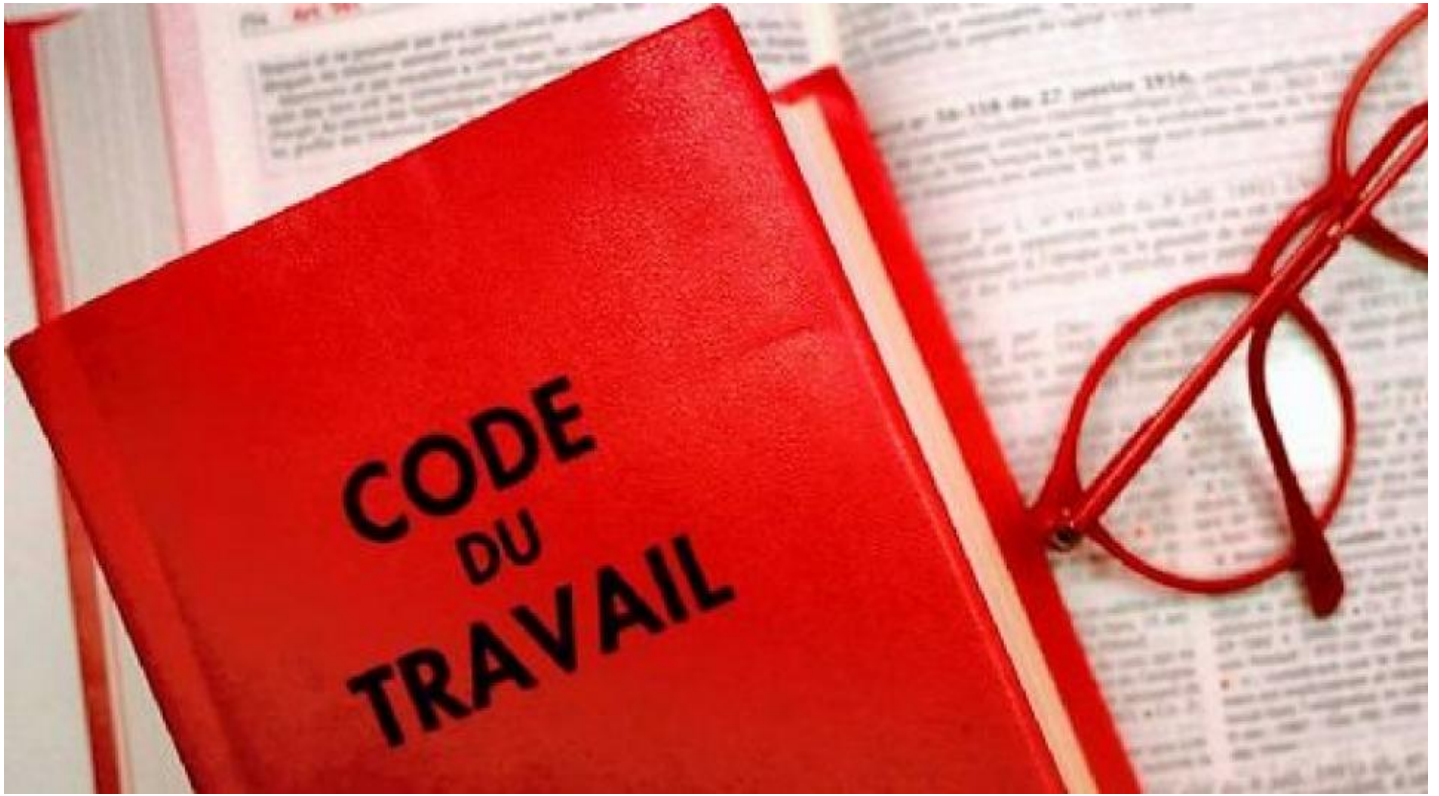


Edouard Philippe : le code du travail "gagnerait sans doute à être simplifié et à être corrigé"



Le Premier ministre s'est exprimé à l'issue du séminaire gouvernemental à Nancy.

Le gouvernement s'est délocalisée à Nancy, pour un séminaire de 24 heures. Une "mise au vert" hors de Paris destinée à rapprocher les ministres et à préparer les annonces de l'exécutif, prévues la semaine prochaine. "Un moment de rencontre et de partage" pour "souder un esprit de cohésion", a expliqué le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, avec un vocabulaire rappelant celui des grandes entreprises. "Les ministres ne se connaissent pas tous, l'idée est de se retrouver dans un cadre informel", explique Matignon: pas de conseillers, pas de berlines ministérielles mais un car pour des membres du gouvernement, arrivés en TGV, qui logeront dans deux hôtels de la cité lorraine.

Samedi matin, Didier Migaud, le président de la Cour des comptes, est venu à Nancy dissenter devant le gouvernement sur la situation des finances publiques. Le procureur de la République de Paris, François Molins, a ensuite été invité à venir parler de la lutte contre le terrorisme.

Lors d'un point presse organisé à l'issue du séminaire, le Premier ministre Edouard Philippe est revenu sur la réforme du code du travail. "On peut, sans rentrer dans une polémique, reconnaître que cet ensemble de dispositions est complexe, qu'il gagnerait sans doute à être simplifié et à être corrigé pour mieux répondre à son objectif fondamental qui est la protection des salariés, la définition de règles claires, simples, pratiques pour les salariés et les entreprises", a-t-il déclaré.

Revenant sur une déclaration de la ministre du Travail Muriel Pénicaud, qui a expliqué vendredi que le code du travail, " en gros, n'est fait que pour embêter 95 % des entreprises et sanctionner les 5 % qui ne se conduisent pas dans les règles", le Premier ministre a assuré qu'elle "est comme l'ensemble des membres du gouvernement, elle a le respect de la loi, le respect de la norme, le respect de ce qui fait que collectivement, nous vivons non pas dans un état de nature mais un état de droit, et qui fait que dans l'entreprise nous ne vivons pas dans un monde sans règles mais au contraire dans un monde avec des règles".

"Personne ici ne songe à critiquer par nature ni le droit du travail ni le Code du travail. Mais je pense que vous vous accorderez aussi avec moi pour dire que ce Code est aujourd'hui relativement complexe, épais", a-t-il ajouté.